

## LES FAITS MARQUANTS DE LA CRIC 5 DE LA CLD: VENDREDI 16 MARS 2007

La cinquième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification (CRIC 5) s'est poursuivie vendredi 16 mars 2007. Le matin, les participants ont complété le débat de la journée précédente autour du thème de la gestion durable des terres (GDT), puis ont abordé le thème des systèmes d'alerte précoce pour l'atténuation des effets de la sécheresse. L'après-midi, ils ont traité de l'accès au, et de la promotion du, transfert des technologies, des connaissances et du savoir-faire. Une réunion privée distincte du Groupe de travail intergouvernemental intersession (GTII) sur le plan stratégique décennal s'est également déroulée dans l'après-midi et dans la soirée.

### EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION

Comme suite aux discussions de la veille autour du thème numéro 5, consacré aux mesures à prendre pour la mise en valeur des terres dégradées et aux systèmes d'alerte précoce pour l'atténuation des effets de la sécheresse, le secrétariat a introduit les réalisations accomplies et les difficultés posées dans ce domaine.

**DEBAT AUTOUR DE LA GESTION DURABLE DES TERRES:** Les ETATS-UNIS et CUBA se sont déclarés d'avis que la mise en valeur de terres pas entièrement dégradées est moins onéreuse et plus susceptible d'aboutir à une récupération que la concentration des efforts sur des terres entièrement dégradées. Le CANADA a mis en exergue plusieurs initiatives nationales de gestion durable des terres, y compris dans le cadre de la gestion de parcours communautaires et de la planification environnementale d'exploitations agricoles.

En réponse à une question posée par la Guinée-Bissau, le conférencier Ramon Cardoza, Mexique, a expliqué que les programmes de mise en valeur peuvent être difficiles à accomplir sur certaines terres communales parce que la communauté entière utilisant ces terres doit adhérer au programme.

Le délégué de la GUINEE EQUATORIALE a indiqué qu'une bonne partie de la population est engagée dans une vie de subsistance et que la culture sur brûlis dans les forêts est une chose habituelle, exhortant les donateurs à apporter leur soutien à son pays. L'ERYTHREE a plaidé pour l'octroi d'une priorité aux agriculteurs, dans les efforts visant à garantir la sécurité alimentaire des pays en développement, car les agriculteurs constituent souvent la majorité de la population. Le délégué a ajouté que bien que les pays en développement disposent de beaucoup de savoirs autochtones, ils ont besoin d'un soutien pour le transfert des connaissances scientifiques.

Le délégué de l'URUGUAY a souligné le souhait de son pays d'accéder aux technologies propres pour les petits et moyens producteurs, et a demandé aux institutions financières et aux pays industrialisés d'apporter leurs aides à cet égard.

A une question posée par la Guinée-Bissau, le conférencier Jack Wilkinson, Fédération internationale des producteurs agricoles, a répondu que les arguments philosophiques fournis à propos de la mondialisation sont une distraction et que l'attention

devrait être concentrée sur le besoin de s'assurer que les producteurs tirent du commerce international le maximum d'avantages possibles.

Au sujet des mesures à prendre à l'échelon national, la CHINE a parlé: de la législation régissant l'énergie durable; l'introduction de foyers à meilleur rendement thermique dans les zones rurales; et la fourniture aux pasteurs de machineries de mise en valeur des pâturages. Le PEROU a donné un aperçu de l'inventaire des ressources naturelles et des programmes des permis d'exploitation des eaux, des zones protégées et du reboisement.

L'ARGENTINE a souligné la nécessité pour le Comité sur les sciences et technologies (CST) de se maintenir à l'avant-poste du processus décisionnel de la CLD, et a encouragé le CST à examiner, en priorité, la dégradation des terres et les aspects de réhabilitation de la production des biocombustibles. Le délégué de BELIZE a recommandé que le CST procède à l'évaluation des effets potentiels des changements climatiques imminents sur la gestion et la dégradation des terres.

**GROUPE DE DISCUSSION SUR LES SYSTEMES D'ALERTE PRECOCE:** Naser Moghaddasi, Iran, a décrit une étude qui a trouvé que 6,5 millions d'hectares de terres iraniennes sont sujettes à l'érosion éolienne. Il a rapporté qu'un système d'alerte précoce anti-sécheresse a été mis en place et que six indicateurs de désertification ont été déterminés, à savoir, les précipitations, le flux des eaux, le climat, le sol, l'énergie et la végétation. Il a souligné la nécessité du partage des données météorologiques et géologiques et d'une approche intégrée entre les différentes institutions.

Maryam Niamir-Fuller, PNUD, a présenté un exposé sur la dégradation des pâturages, facteur de taille contribuant à la désertification et dont les causes sont: la croissance démographique; la destruction des systèmes de propriété commune; l'augmentation de la densité du bétail; et la culture des terres marginales. Elle a souligné le besoin de se concentrer sur la réforme des politiques et a décrit quelques unes des options offertes en matière de gestion durable des pâturages, consistant notamment à: passer de l'approche d'exploitation commune des terres, dans laquelle personne n'est responsable de la gestion des terres à une approche de regroupement des éleveurs en coopératives et en communes; accroître la mobilité pastorale; élaborer des polices d'assurances; encourager la diversité de l'utilisation des terres, y compris pour le tourisme; et le développement des biocombustibles, du biogaz et de la fixation du carbone dans les milieux aérien et souterrain. Elle a recommandé aussi: la mise en place d'un financement durable et sûr pour la gestion des terres; la combinaison et l'enchaînement des ressources financières pour la concrétisation des objectifs de la CLD relatifs aux pâturages; et le passage du thème de "l'élevage" à celui de "pâturages durables."

**Débat:** Au sujet des mesures nationales, le BRESIL a parlé d'un atlas social et environnemental qui aide à la gestion des terres dégradées et à la gestion des bassins versants et des systèmes d'alerte précoce. La JORDANIE a décrit un système d'alerte précoce permettant la surveillance de la sécheresse et la formulation rapide de plans de travail avec la participation de l'ensemble des secteurs sociaux et gouvernementaux. Le délégué de BELIZE

a parlé du système d'alerte précoce des situations d'urgence, axé au départ sur les tempêtes tropicales et qui traite aussi maintenant des crues et des sécheresses.

La TANZANIE a décrit une stratégie pour la gestion des captages d'eau et des sols, intégrant: la réinstallation ailleurs des éleveurs des terres dégradées; un traitement du problème de l'irrigation excessive; une campagne de boisement pour la mise en valeur des terres dégradées; et des activités de conscientisation.

En réponse à une question posée par la Tanzanie concernant la manière de faire face à la dégradation des terres, causée par les réfugiés, Niamir-Fuller a indiqué que le PNUD était en train de travailler avec l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés pour le traitement de ce sujet. Au sujet du transit transfrontières, Elle a indiqué que le PNUD a mis en œuvre deux projets réussis en Afrique occidentale et orientale. Elle a expliqué qu'un déménagement forcé des réfugiés pour prévenir la dégradation des terres n'est pas nécessaire et que les options de mobilité et de moyens de vivre alternatifs devraient être favorisées.

La CHINE a demandé à Wilkinson d'expliquer la manière d'améliorer les revenus des petits agriculteurs sans exposer les agriculteurs aux risques du marché. Wilkinson a répondu que la Banque mondiale et certains pays, comme le Chili, ont mis en place des systèmes permettant l'évaluation et la prévention de ces risques. Niamir-Fuller a déclaré que tant que les problèmes de risques ne sont pas réglés, les agriculteurs ne seront pas capables d'investir dans la mise en valeur, et a appelé à leur règlement par des changements de politiques.

L'INITIATIVE MONDIALE POUR LE PASTORALISME DURABLE a soutenu que les systèmes de pâturage mobiles sont plus productifs que les autres systèmes, et a plaidé pour l'utilisation du savoir et des systèmes traditionnels en matière de pâturage.

#### **TRANSFERT DES TECHNOLOGIES ET DU SAVOIR-FAIRE**

Le secrétariat a introduit le point de l'ordre du jour portant sur l'examen des voies et moyens de favoriser le transfert des technologies et du savoir-faire pour la lutte contre la désertification et/ou l'atténuation des effets de la sécheresse, ainsi que des manières de promouvoir les échanges d'expériences et d'informations entre les parties et les organisations intéressées (ICCD/CRIC(5)/8).

**GROUPE DE DISCUSSION SUR LE TRANSFERT DES TECHNOLOGIES:** Naik Sinukaban, Indonésie, a présenté le système agro-silvi-pastoral introduit dans les terres dégradées en Indonésie, un système caractérisé par un petit réservoir et des rangées de légumineuses et de plantes fourragères assorties de cultures alimentaires et d'un élevage de bétail, qui fournit aux agriculteurs une source de revenu optimisant la relation synergique naturelle entre le sol, les plantes, le bétail et l'atmosphère. Il a indiqué que ce système permettait une augmentation importante du revenu des agriculteurs.

Israel Torres, Panama, a présenté un système de relevées informatiques, élaboré avec l'aide internationale, pour le suivi de l'évolution de l'environnement des zones tropicales humides d'Amérique centrale, et a mis en exergue la possibilité d'établir un système similaire en Afrique. Il a expliqué que les cartes interactives sont utiles pour déterminer l'expansion de la frontière agricole et l'existence d'une érosion des sols ou de feux forestiers, et pour déterminer les données de référence nécessaires à la prise de décisions concernant les objectifs des politiques à long terme de la lutte contre la désertification.

Anna Luise, Italie, a décrit les manières dont l'Italie est en train de promouvoir le savoir traditionnel, notamment, à travers l'établissement d'un centre international à Florence. Elle a souligné le besoin: d'accroître les synergies entre les OCB, les centres de recherches et les organes décisionnels nationaux; d'améliorer les études de rentabilité des mesures à prendre dans le cadre de la lutte contre la désertification et de déterminer les coûts de l'inaction; et d'harmoniser la terminologie.

Pavol Bielek, Slovaquie, a présenté le système d'informations électronique consacré à l'évolution des sols et des terres, mis en place dans son pays, qui affiche des relevées satellitaires des sols, des pentes et de la végétation, permettant aux usagers de déterminer les utilisations potentielles, la productivité et les problèmes d'érosion. Affirmant que ce système est à la fois simple, peu coûteux et efficace, il a encouragé la mise en place de systèmes similaires dans d'autres pays.

Ismail Abdel Galil Hussein, Egypte, a décrit le travail de la Banque des gènes des déserts égyptiens, une institution servant à accroître l'utilisation des ressources phylogénétiques des zones arides et désertiques. Il a souligné la contribution potentielle des

plantes résistant à la chaleur, à la sécheresse et au sel, dans les efforts de mise en valeur des terres dégradées, d'amélioration de la sécurité alimentaire et d'allègement de la pauvreté. Il a également mis en relief les cours de formation en matière de collecte, de connaissance et d'utilisation des ressources phylogénétiques des déserts.

Luca Montanarella, Commission européenne (CE), a indiqué que les programmes de recherche devraient être conduits par les besoins des pays touchés en matière de recherches, et a recommandé que le CST aide à déterminer ces besoins. Il a souligné également la valeur du savoir traditionnel qui, a-t-il dit, doit être appliqué en couple avec la technologie moderne pour la réalisation de la GDT.

**Débat:** le Pakistan, au nom du G77/CHINE, a appelé à une pleine concrétisation de l'engagement pris au Sommet de Rio relativement au transfert de technologie et a souligné le principe de responsabilités communes mais différenciées. Il a plaidé pour: une mise en œuvre effective des partenariats établis et du Plan stratégique de Bali pour le soutien technologique et le renforcement des capacités; la création d'un environnement international favorable; la réduction du décalage numérique entre les pays industrialisés et les pays en développement; la mise en place de réseaux régionaux et sous-régionaux et le renforcement d'une telle coopération; l'établissement de systèmes d'échange d'informations et d'institutions de recherche de classe mondiale pour la mise au point de technologies avancées et leur partage avec les pays en développement; le développement et l'échange des techniques traditionnelles; le renouvellement des engagements des pays industrialisés, des agences internationales et des institutions financières; et le renforcement de la coopération sud-sud.

Le ZIMBABWE a remis en question l'approche de la CE à l'égard des droits de propriété intellectuelle et a souhaité en savoir davantage sur la manière dont les communautés pauvres pourraient accéder aux technologies. La CE a reconnu que les droits de propriété intellectuelle peuvent limiter le transfert des technologies dans certains cas.

Le délégué de l'ALGERIE a souligné que les activités de son pays dans le domaine de l'utilisation des données satellitaires a été coûteux et a souligné que l'accès aux technologies est difficile sans ressources financières.

DOMINIQUE a demandé une assistance dans le domaine de la documentation des pratiques agricoles des communautés autochtones des Caraïbes. Le BRESIL a mis en garde que les références à la divulgation des savoirs traditionnels devraient exclure le savoir traditionnel relatif aux ressources génétiques, en raison des négociations sur l'accès et le partage des avantages, menées actuellement dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique.

L'ARGENTINE a mis l'accent sur les opportunités offertes par la coopération sud-sud, notamment à travers les centres d'excellence, et a souligné la nécessité de restructurer le CST de manière à accentuer la composante scientifique de la Convention.

Le MAROC a souligné le besoin d'une application sur le terrain des technologies par les agriculteurs, et de représentant de CENESTA, une ONG iranienne opérant dans le domaine du développement durable, a souligné le besoin de s'assurer que les technologies présentées peuvent être utilisées pour les actions menées sur le terrain par la communauté des agriculteurs, en conjonction avec le savoir traditionnel local. La THAÏLANDE a décrit un système agricole local conçu pour la récupération des terres dégradées. L'Afrique du Sud, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a souligné la nécessité d'un environnement international favorable pour faire face aux défis posés en matière de capacité de recherche et d'accès aux technologies.

#### **DANS LES COULOIRS**

La réunion "secrète" très attendue du GTII sur le projet de plan stratégique décennal, à l'ambassade brésilienne, s'est poursuivie jusqu'à une heure tardive de la nuit de vendredi. Sortant de la réunion, les présents ont indiqué que l'esprit général était très positif. Un participant a fait observer qu'ils ont travaillé sur le timing et les mécanismes de concertation et qu'en dépit des dates butoirs qui menacent, il est probable que le groupe achèvera ses travaux dans les temps. Un autre a indiqué que le prochain projet intégrera les observations reçues à la CRIC 5 et que la concentration est, au stade actuel, sur les objectifs, au sens large, et que les sujets plus sensibles, tels que ceux touchant aux indicateurs, aux ressources et au rôle des mécanismes de financement, seront probablement soulevés plus tard dans le processus.